Compagnie d'Arc de Seichamps
6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083
Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 *Mail : rode54425@gmail.com*
Site internet : https://arcseichamps.sportsregions.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2026

Salle Martinchamps, rue du Tourmalet à Seichamps

Mercredi 14 octobre 2026

Membres présents
Roland DEGARDIN Pouvoir de d'Alain LIEGER
Thierry SCHWARTZ
Dominique HINGRAY
Sophie VIATTE Pouvoir de d'Evelyne DEGARDIN
Eldo SCARANO
Corinne SCARANO
Axel BRUYERE
Teddy HAMEN
Charlotte BURTIN représentant Mathieu DEHARO
Gérard HENRION Pouvoir de Philippe CHERRIERE
Richard MARCHAL
Daniel BAILLY Pouvoir de Jean-Luc BOURDEAUX

12 archers électeurs présents et 4 pouvoir reçu portant le total des voix à 16, le quorum est atteint.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'AG de la saison 2023-2024
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Vérificateur aux comptes
5. Budget prévisionnel
6. Bilan Sportif
7. Renouvellement d'un membre du Comité Directeur démissionnaire
8. Election d'un nouveau bureau membre (secrétaire) du bureau
9. Questions diverses

Les membres de la Compagnie d'Arc de Seichamps se sont réunis en assemblée générale le mercredi 14 octobre 2026 à 19h00 dans la salle Martinchamps du complexe sportif, rue du Tourmalet à Seichamps.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (liste ci-dessus).

L'assemblée est présidée par Roland DEGARDIN en qualité de Président en exercice. Eldo SCARANO assure le secrétariat de séance. Sophie VIATTE, trésorière, est présente.

Conformément à l'article 9 des statuts, 16 des membres remplissant les conditions d'électorat étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le Président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant, documents qui ont été transmis par mail aux membres de la Compagnie.

Roland DEGARDIN, ouvre l'assemblée générale à 19h10. Il salue et remercie les membres présents, Madame KRIER, Maire de Seichamps, et Monsieur DOUTE, Adjoint délégué à la vie associative et sportive.

1 - Approbation du procès-verbal de l'AG de la saison 2024-2025

Aucune anomalie n'étant relevée dans le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2024-2025, l'assemblée approuve le dit procès-verbal et l'adopte à l'unanimité.

2 – Rapport moral

Roland DEGARDIN présente le rapport moral de l'année écoulée.

Contrairement à ce que l'on aurait pu craindre, la démission ou le départ de cinq archers au cours de la saison 2024-2025 n'ont pas trop perturbé la saison 2025-2026. Grace à l'implication des anciens et nouveaux archers la Compagnie a pu de mettre en place ses activités habituelles. Elle a organisé deux concours, le challenge d'automne en salle les 01 et 02 novembre 2025 et le challenge de printemps les 02 et 03 mai 2026, avec en parallèle de des deux compétitions un concours de para-tir à l'arc. Elle a également organisé la Saint Nicolas pour les jeunes archers les 02 et 03 décembre 2025 et le tir du Roy le 07 juin 2026. Seule la Saint Sébastien, prévue le samedi 24 janvier 2026 dans la salle Martinchamps, a du être annulée faute à un nombre de participants insuffisant.

La compagnie a également participé, comme chaque année, aux Rencontres Associatives et au Forum des Associations de Seichamps où de nombreux contacts ont été pris.

Les effectifs pour la saison 2025-2026 sont de 23 licenciés chez les adultes (18 réinscriptions – 5 nouvelles inscriptions) et de 18 licenciés chez les jeunes (10 réinscriptions et 8 nouvelles inscriptions).

La notoriété de la Compagnie d'Arc de Seichamps est toujours présente au-delà des limites de la commune, puisque chez les adultes, 9 adhérents habitaient Seichamps, 8 Pulnoy, les 6 autres venant de communes environnantes, et chez les jeunes, 9 venaient de Seichamps, 6 de Pulnoy et 3 des communes environnantes.

Deux entraîneurs titulaires d'un diplôme fédéral, assistés d'archers de la Compagnie compétents qu'il faut remercier pour leur participation, ont assurés les entraînements des jeunes répartis sur deux séances d'une heure trente, l'une le mardi, l'autre le mercredi et les entraînements des débutants de plus de quinze ans le vendredi au cours d'une séance de deux heures. Sur l'ensemble de la saison, l'entraînement des jeunes s'est effectué sur 72 séances soit 108 heures, celui des débutants de plus de 15 ans sur 38 séances soit 76 heures. Entraîneurs et assistants étaient des bénévoles qui ne pouvaient intervenir qu'en fonction des disponibilités que leur laissait leur emploi du temps professionnel ou familial.

Les entraînements en salle des archers confirmés, avec les mêmes entraîneurs se sont déroulés pendant 26 semaines à raison de 8h30 par semaine réparties sur quatre jours. A l'extérieur les entraînements ont été fortement perturbés par la canicule.

Fidèles à ses habitudes la Compagnie a organisé les compétitons qu'elle avait inscrites au calendrier fédéral et qui étaient sélectives pour les championnats régionaux et de France. Les 1er et 02 novembre 2025, elle a organisé son 35ème challenge d'automne dans la salle Martinchamps du complexe sportif de Seichamps où elle a accueilli, répartis sur quatre départs, 138 archers venus de compagnies du Grand Est, d'autres régions et du Luxembourg. Les samedi 02 et dimanche 03 mai 2026 elle a organisé sur le terrain de rugby Louis Revello du complexe sportif de Seichamps son

37ème challenge de printemps, un concours de tir en extérieur ouvert aux arcs classiques et arcs à poulies et et qui a vu la participation de 135 archers du Grand Est et du Luxembourg.

Elle a inscrit au calendrier fédéral ses concours pour la saison 2026-2027. Le challenge d'automne de tir en salle est prévu les 31 octobre et 1er novembre 2026. En tir en extérieur, le challenge de printemps est programmé les samedi 1er et dimanche 02 mai 2027. Ces compétitions seront sélectives pour les championnats du Grand Est et de France.
Elle a prévu également quelques festivités comme la Saint Nicolas pour ses jeunes et le Tir du Roy le dimanche 6 juin 2027.

Le président a remercié les archers qui ont fait briller les couleurs de la compagnie et de la commune de Seichamps dans le Grand Est et en France ainsi que tous les bénévoles pour leur implication, tout au long de l'année, le bénévolat au sein de la Compagnie se montant à 978 heures au cours de la saison 2025-2026.

Il remercie également au nom de la compagnie les instances officielles et la Municipalité de Seichamps pour son appui financier, logistique et matériel.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport financier

Sophie VIATTE, trésorière de la Compagnie, présente le rapport financier qui fait apparaitre un bilan positif de 2968,42€. Ce résultat, dû essentiellement aux recettes des manifestations, a permis d'importants investissements dont l'achat de 60 m de filets de protection permettant d'améliorer la sécurité derrière les cibles de nos concours en extérieur.

Ce bilan n'a pas d'impact sur la santé financière de la compagnie puisque nous avions un fonds associatif conséquent nous permettant d'investir.

La commune de Seichamps a versé une subvention de 1 200 €.

Le bénévolat s'élève à 12039,18 €.

4 – Vérificateur aux comptes

Gérard HENRION, vérificateur aux comptes, explique qu'il n'a été constaté aucune anomalie.

Les comptes sont très bien tenus, les pièces justificatives jointes bien classées et il n'a eu aucune difficulté pour vérifier et approuver ces comptes. Il félicite et remercie Sophie pour ce bon travail.

Le vérificateur aux comptes ayant donné son quitus, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Gérard HENRION accepte de rester vérificateur aux comptes.

5 – Budget prévisionnel

Sophie VIATTE présente le budget prévisionnel pour 2026-2027.

Le budget prévisionnel pour 2026-2027 prévoit un retour à l'équilbre en dépit des dépenses d'équipement (cette saison, il est prévu de changer la butte de tir dans la salle de Martinchamps)

Les subventions potentielles pour l'année à venir sont celles de la mairie de Seichamps (1200 €).

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

6 – Bilan Sportif

Fidèles à ses habitudes la Compagnie a organisé les compétitons qu'elle avait inscrites au calendrier fédéral et qui étaient sélectives pour les championnats régionaux et de France. Les 1er et 02 novembre 2025, elle a organisé son 35ème challenge d'automne dans la salle Martinchamps du complexe sportif de Seichamps où elle a accueilli, répartis sur quatre départs, 138 archers venus de compagnies du Grand Est, d'autres régions et du Luxembourg. Les samedi 02 et dimanche 03 mai 2026 elle a organisé sur le terrain de rugby Louis Revello du complexe sportif de Seichamps son 37ème challenge de printemps, un concours de tir en extérieur ouvert aux arcs classiques et arcs à poulies et doublé d'un concours para-tir à l'arc. Ce concours a vu la participation de 135 archers du Grand Est et du Luxembourg.

Cinq adultes sur les neuf titulaires d'une licence « pratique en compétition » et sept jeunes ont participé à au moins un concours en salle, pour un total de quarante-trois engagements, et trois adultes et six jeunes à un concours en extérieur totalisant trente et un engagements, tous ces concours étant sélectifs pour les championnats régionaux et de France. Tous ces archers ont dignement défendu les couleurs de la compagnie.

Pour la saison en salle :

- 3 participations aux Championnats de Meurthe-et-Moselle (une 1ère place, une 3ème et une 4ème
- 1 participation aux Championnats du Grand Est (une 12ème place pour Eldo Scarano)

Pour la saison en extérieur (distance internationale et nationale) :

- 5 participations aux Championnats de Meurthe-et-Moselle (une 3ère place, une 3ème et une 4ème)
- 3 participations aux Championnats du Grand Est (une 1ère places, une 2ème et une 5ème)
- 1 participation au Championnat de France TAE à Riom (63) (une 25ème place)

Roland DEGARDIN félicite tous les archers et archères qui ont su faire briller les couleurs de la compagnie et de la commune de Seichamps.

Le bilan sportif est approuvé à l'unanimité.

7 – Remplacement d'un membre du Comité Directeur

Un membre du Comité Directeur ayant présenté sa démission et n'ayant pas repris sa licence devait être remplacé. Un seul candidat, Daniel Bailly, s'étant présenté, il a été élu à l'unanimité

La composition du nouveau Comité Directeur est la suivante : Roland DEGARDIN, Eldo SCARANO, Corinne SCARANO, Dominique HINGRAY, Teddy HAMEN, Daniel BAILLY.

8 – Election du nouveau bureau

Suite à l'élection de ce nouveau membre, le Comité Directeur a procédé à l'élection de son bureau qui est également celui de la Compagnie

Daniel BAILLY s'étant proposé pour remplacer au poste de trésorier, chaque membre a été élu à l'unanimité, par vote à main levée.

Le nouveau bureau pour la période 2026-2028 est le suivant : Roland DEGARDIN, Président ; Daniel BAILLY Trésorier ; Eldo SCARANO, Secrétaire.

9 – Questions diverses

Eldo SCARANO, entraineur des adultes, demande que plus d'archers fassent des compétitions, notamment ceux qui sont bons lors des entrainements et qui pourraient ne pas se contenter d'une licence pratique en club.

En réponse à la demande de Roland DEGARDIN formulée lors de la précédente assemblée générale, Maëlle LEDAUPHIN a posé sa candidature pour faire une formation d'arbitre assistant, qui, selon les nouveaux critères de formation mis en place par la FFTA, est le point de départ de la formation d'arbitre.

Il souhaite également que quelques archers s'intéressent à la gestion de la Compagnie pour le suppléer en cas de besoin et lui succéder lorsqu'il ne sera plus en mesure de la gérer.

Aucune autre question diverse n'étant posée, le Président prononce la clôture de l'assemblée générale à 20h30 en remerciant les participants pour leur présence et en les invitant au pot de l'amitié préparé par quelques archers.

Le secrétaire de séance
Eldo SCARANO

Le Président
Roland DEGARDIN

